



**Délibération n° 2011 DL-0022 de l'Autorité de sûreté nucléaire
du 20 mai 2011 relative à la modification de la composition du comité scientifique
auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire**

Le collège de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le décret du Président de la République en date du 15 décembre 2010 portant nomination de Philippe Jamet en tant que commissaire de l'ASN,

Vu la délibération n°2010- DL-0012 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 27 mai 2010 relative à la création d'un comité scientifique auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire, notamment son article 5,

Adopte la délibération suivante :

Est nommé membre du comité scientifique auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire à compter de la date de la présente délibération et jusqu'au 26 mai 2014 inclus, en remplacement de M. Philippe Jamet :

M. Victor TESCHENDORFF

Fait à Paris, le 20 mai 2011.

Le collège de l'Autorité de sûreté nucléaire*,

Signée par :

André-Claude LACOSTE

Marie-Pierre COMETS

Jean-Jacques DUMONT

Philippe JAMET

* Commissaires présents en séance.